AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34965
215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât. 3 - CS 79016 - Cedex 2
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ALÈS 30100
22, rue Maurice Bourdet
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

PERPIGNAN 66006
23, rue de la Sardane
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ASSOCIATION DE CLARENCE

324, chemin de Clarence BP5
30140 BAGARD

COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2016

AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34965
215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât. 3 - CS 79016 - Cedex 2
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ALÈS 30100
22, rue Maurice Bourdet
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

PERPIGNAN 66006
23, rue de la Sardane
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ASSOCIATION DE CLARENCE

324, chemin de Clarence BP5

30140 BAGARD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE

AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34965
215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât. 3 - CS 79016 - Cedex 2
Tél : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ALÈS 30100
22, rue Maurice Bourdet
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

PERPIGNAN 66006
29, rue de la Sardane
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ASSOCIATION DE CLARENCE
324 Chemin de Clarence BP 5
30140 BAGARD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association de Clarence, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe expose les modalités de transfert du patrimoine des établissements de la Tessone en date du 15 novembre 2016 et l'incertitude existant quant à son caractère définitif.

Compte tenu de cette incertitude, nous ne sommes pas en mesure de valider la propriété des immobilisations transférées et donc leur enregistrement dans les comptes.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposée dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe concernant :

- les conditions de reprise de la gestion des établissements de la Tessone et de son patrimoine par l'association de Clarence,
- l'incertitude quant à la recouvrabilité des créances sur l'association APAMIGEST figurant dans le poste « autres créances » à l'actif au 31 décembre 2016.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Alès, Le 7 avril 2017

Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT

Fabien ZUCCONI
Commissaire aux Comptes Associé
Associé Responsable Technique

Frédéric CARROBE
Commissaire aux Comptes Associé
Associé Mandataire Social

AXIOME AUDIT
axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

BILAN - ACTIF

Association ASSOCIATION DE CLA

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ACTIF

	Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016			01/01/2015 au 31/12/2015
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	15 800.00	5 000.00	10 800.00	8 460.00
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	39 090.84	37 741.70	1 349.14	
Fonds commercial (1)	7 622.45		7 622.45	
Autres immobilisations incorporelles	35 060.03	34 561.63	498.40	1 162.65
Avances et acomptes	8 160.00		8 160.00	8 160.00
Immobilisations Corporelles				
Terrains	240 709.10	79 028.59	161 680.51	128 947.73
Constructions	10 346 729.50	7 288 184.80	3 058 544.70	2 162 220.69
Installations techniques, matériels	1 820 922.25	1 581 736.11	239 186.14	83 057.51
Autres immobilisations corporelles	2 858 976.17	2 134 034.16	724 942.01	450 605.20
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	171 928.81		171 928.81	
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	6 309.17		6 309.17	6 309.17
Prêts	3 064.23		3 064.23	
Autres immobilisations financières	4 709.94		4 709.94	998.00
TOTAL (I)	15 559 082.49	11 160 286.99	4 398 795.50	2 849 920.95
Comptes de liaison				7 317.00
TOTAL (II)				7 317.00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros	10 818.55		10 818.55	1 988.30
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis	54 016.74	54 016.74		
Marchandises	7 519.62		7 519.62	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	324 799.20	3 550.00	321 249.20	58 472.99
Autres	2 611 399.06		2 611 399.06	8 303.02
Valeurs mobilières de placement	2 233 143.27		2 233 143.27	2 204 998.38
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 333 549.66		2 333 549.66	1 032 251.71
Charges constatées d'avance (3)	4 021.59		4 021.59	3 557.21
TOTAL (III)	7 579 267.69	57 566.74	7 521 700.95	3 309 571.61
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	23 138 350.18	11 217 853.73	11 920 496.45	6 166 809.56

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

BILAN - PASSIF

AXIOME AUDIT
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51
axiome audit

PASSIF

		Du 01/01/2016 au 31/12/2016	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		4 891 135.94	2 618 477.10
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves indisponibles			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		3 084 192.06	971 397.13
Report à nouveau		-291 619.91	46 260.21
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		262 179.11	125 018.98
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise		227 659.80	208 066.21
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		26 548.04	
Provisions réglementées		1 293 920.57	1 147 905.93
Droits des propriétaires (Commodat)			
	TOTAL (I)	9 498 015.21	5 117 125.56
Comptes de liaison			44 403.01
	TOTAL (II)		44 403.01
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		330 516.40	
Provisions pour charges		229 303.76	212 147.00
	TOTAL (III)	559 820.16	212 147.00
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement		25 000.00	
Sur autres ressources			
	TOTAL (IV)	25 000.00	
DETTES (1)			
Dettes financières			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		50 043.34	54 227.63
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		246 023.99	69 876.26
Dettes fiscales et sociales		1 106 317.90	594 558.92
Redevables créditeurs			
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		67 535.33	
Autres dettes		298 814.61	74 471.18
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		71 925.91	
	TOTAL (V)	1 840 661.08	793 133.99
Ecarts de conversion passif	(VI)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 920 496.45	6 166 809.56
		14 078.00	
		1 826 583.08	*793 133.99*

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT

Association ASSOCIATION DE CLA

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

AXIOME AUDIT
axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

		Du 01/01/15 au 31/12/15
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	212 482.75	
Production vendue (biens et services)	1 275 297.83	381 386.20
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	269.00	
Cotisations	149 855.48	86 192.00
Autres produits (hors cotisations)	445.00	450.00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	10 403 226.56	4 265 241.35
CHARGES D'EXPLOITATION (2)	[illegible]	4 733 269.55
Achat de marchandises	194 280.46	
Variation de stock de marchandises	499.41	
Achat de matières premières et de fournitures	79 216.78	
Variation de stock de matières premières et de fournitures	-159.36	
Achats d'autres d'approvisionnements	990 289.64	183 353.44
Variation de stock d'approvisionnements	-3 161.96	-4.57
Autres achats et charges externes *	1 903 279.91	397 093.64
Impôts, taxes et versements assimilés	622 778.61	317 339.96
Salaires et traitements	5 675 730.44	2 839 798.10
Charges sociales	2 374 748.18	986 279.95
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	539 695.42	338 311.52
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	431 [illegible] 64.62	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	31 628.00	48 275.00
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	24 544.75	9 106.88
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	[illegible]	4 619 507.92
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	[illegible]	113 761.63
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)	1 435.63	
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	68 022.26	90 455.54
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	68 022.26	90 455.54
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 913.75	2 400.03
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 913.75	2 400.03
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	65 108.51	88 055.51

COMPTE DE RÉSULTAT

Association ASSOCIATION DE CLA

Du 01/01/2016 au 31/12/2016



		Du 01/01/16 au 31/12/16	Du 01/01/15 au 31/12/15
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		12 164.22	
Sur opérations en capital		127 438.71	163 804.00
Reprises sur provisions et transferts de charges		18 668.58	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**(VII)**	**158 271.51**	**163 804.00**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		466.76	
Sur opérations en capital		109 571.28	140 946.49
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		50 188.36	99 655.67
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(VIII)**	**160 226.40**	**240 602.16**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII) - (VIII)**	**-1 954.89**	**-76 798.16**
Impôt sur les bénéfices			
SOLDE INTERMÉDIAIRE		**287 179.11**	**125 018.98**
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS			
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		**25 000.00**	
TOTAL DES PRODUITS		**12 266 880.39**	**4 987 529.09**
TOTAL DES CHARGES		**12 004 701.28**	**4 862 510.11**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)		**262 179.11**	**125 018.98**
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
PRODUITS			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL PRODUITS			
CHARGES			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
TOTAL CHARGES			
TOTAL		**262 179.11**	**125 018.98**

** Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier* — *6 111.72*

Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs — *11 438.22*

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs — *361.76*

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de — *-1 954.89* — *-76 798.16*

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 11 920 496.45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 262 179.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

AXIOME AUDIT
axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Il est fait application du règlement n° 99-01 du CRC (Comité de Réglementation Comptable) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Il est par ailleurs fait application des dispositions particulières résultant :

- De l'avis de conformité du CNC du 17 avril 1986 relatif au plan comptable des établissements sanitaires et sociaux publics et privés à but non lucratif
- De l'instruction 87-67 du 16 mars 1987 relative à l'adaptation de l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M21) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.
- De l'arrêté du 14 novembre 2003 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L 312-1 du code d'action sociale et des familles.
- Avis CNC du 4/05/07 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés, relevant de l'article R314-1 du CASF
- Instruction DGAS du 17/08/07
- Arrêté du 12/12/07 relatif au plan comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés relevant de l'article R314-1 du CASF.

Traitement spécifiques gestion conventionnée :

Résultats de la gestion conventionnée : Les résultats et les reports à nouveau de la gestion conventionnée, figurent temporairement dans les fonds propres dans l'attente de l'affectation définitive par les organismes financeurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions 8 ans
- Installations techniques 10 ans
- Matériels et outillages 5 ans



Concernant Clarence, l'association a adopté, à compter du 1 er janvier 2005, les nouvelles regles comptables françaises sur la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la depreciation des actifs (reglement n 2005-09, 2004-06 et 2002-10 du comié de la Réglementation Comptable). Conformément aux dispositions de l'avis 2005-D du comité d'Urgence du Conseil National .de la Comptbailité, l'association a opté pour la méthode de la reallocation des valeurs nettes comptables, dites méthode simplifiée, au titre de la 1 ere application de ces nouvelles regles.

Ce changement de méthode n'a donc eu aucune incidence sur les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice.

Les methods utilisées pour procéder à l'identification des composants sont les suivants:

- Acquisitions de l'exercice: decomposition par corps de métier sur la base des factures
- Immeuble antérieurs: utilization de l'étude publiée par le CSTB.

Les taux de decomposition et les durées d'amortissement se présentent ainsi:

Composants	Taux de décomposition	Durée d'amortissement retenue
Gros oeuvre	60%	50
Façade / Etanchéité	**20%**	**20**
Installations Générales et Techniques	**10%**	**15**
Agencements	10%	10
Total	100%	

Les autres éléments d'actifs comptabilisés au bilan respectent les nouvelles définitions

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Gestion du complexe pour adultes handicapés de la Tessone :

Le complexe pour adultes handicapés de La Tessone a été transféré à titre définitif à l'Association de Clarence par arrêtés n° 2016-336 de Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées en date du 29 mars 2016 et n° 2016-DAP-2 de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Gard en date du 25 mars 2016, à la suite de la fermeture définitive dudit complexe en octobre 2015 et à leur transfert, à titre transitoire, à la même Association de Clarence, afin de garantir la continuité de la prise en charge des personnes handicapées.

Il convient de préciser que les autorisations de gestion dudit complexe avaient été préalablement retirées en octobre 2014 au précédent gestionnaire, l'association APAMIGEST, à la suite de graves irrégularités, mises en évidence par une enquête administrative conjointe menée en 2013 et 2014 et confirmées par un rapport d'expertise financière réalisé en mars 2015.

Parallèlement, les établissements concernés avaient été placés, à compter du 8 octobre 2014, sous l'administration provisoire de Maître Olivier Fabre pour une période de 6 mois, renouvelée une fois, soit jusqu'au 8 octobre 2015. A la suite de la fermeture intervenue en octobre 2015 et dans le but d'éviter toute rupture de prise en charge des personnes handicapées, l'Association de Clarence avait été désignée comme gestionnaire, à titre transitoire, des structures sociales gérées antérieurement dans le GARD, par l'APAMIGEST.

Au titre de l'exercice 2015, les comptes de l'association de Clarence n'intégraient pas les actifs et passifs des établissements de la Tessone compte tenu du caractère provisoire de la gestion de ces établissements et de l'absence d'opération de dévolution à cette date.

A titre indicatif, pendant les trois mois d'administration provisoire sur 2015 par l'association de Clarence, les résultats d'exploitation des établissements de la Tessone ont été les suivants :

Etablissements	Produits d'exploitation	Charges d'exploitation	Résultats
Entreprise	599 856	544 614	55 242
ESAT Social	442 129	443 041	-912
FOJ	45 228	45 314	-86
SAVA	43 755	48 713	-4 958
SAVS	176 219	175 901	318
FOYER	592 317	667 334	-75 017
TOTAL	**1 899 504**	**1 924 917**	**-25 413**

AXIOME AUDIT Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51 axiome audit

A la suite de cela, une étude a été réalisée dans le but de valoriser, conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), les reversements des sommes affectées aux établissements de LA TESSONE et apportées par l'Etat, l'A.R.S. et le Département du Gard.

Sur la base de ce rapport et dans le cadre du transfert des autorisations de gestion de l'APAMIGEST vers l'association CLARENCE, deux arrêtés ont été pris par l'ARS et le CG notifiant :

- le 25 mars 2016 le transfert définitif de la gestion à l'association de Clarence,
- le 23 novembre 2016, le transfert du patrimoine de la Tessone à Clarence.

Ainsi au 15 novembre 2016, conformément au CASF, les financeurs ont ordonné au profit de Clarence, en tant qu'organisme gestionnaire des établissements la Tessone, la dévolution des actifs nets immobilisés évalués à partir des grands livres des structures concernées et de leurs situations comptables au 31/03/2016.

Cependant, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Si le transfert de la gestion n'a pas donné lieu à un appel, en revanche, l'APAMIGEST a fait appel le 15 décembre 2016 de l'arrêté au titre des transferts de patrimoines.

Par une décision du tribunal administratif du 10 janvier 2017, ce dernier conteste l'arrêté pris par les financeurs.

Ainsi, au 31.12.2016, les postes d'immobilisations corporelles incluant les bâtiments et agencements propres des établissements de la Tessone ont été repris à l'actif du bilan de l'association de Clarence mais font l'objet d'une réserve quant à la détention et le contrôle des droits attachés à ces actifs.

Comptes de créance « Association APAMIGEST » :

A la clôture de l'exercice 2016, les comptes relatifs à l'association APAMIGEST font apparaître une créance globale de 2 569 293 € afférents notamment aux virements de trésorerie effectués envers l'APAMIGEST à partir des pôles suivants :

- Pole vie sociale : 1 140 625 €,
- Pole ESAT : 1 267 200 €.

Une incertitude existe quant à la recouvrabilité de ces créances figurant dans les comptes de l'association de Clarence compte tenu de la situation de trésorerie fortement dégradée de l'association APAMIGEST.

Ces créances ne font l'objet d'aucune dépréciation dans les comptes au 31 décembre 2016.

AXIOME AUDIT
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51
axiome audit

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Désignation	VALEUR NETTE	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
- Frais de prospection		
- Frais de publicité		
Frais d'augmentation de capital et d'opérations diverses	10 800	
TOTAL DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	10 800	

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE
Avances et acomptes versés sur Immobilisations incorporelles	8 160
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES	8 160

AXIOME AUDIT Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51
axiome audit

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	10 800		5 000
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	43 220		46 713
CORPORELLES	Terrains		128 948		111 761
	Constructions — Sur sol propre		3 460 004		2 865 871
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Instal.géné., agencts & aménagts const.		2 147 851		1 873 004
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		476 940		1 344 967
	Autres immos corporelles — Instal. géné., agencts & aménagts divers				731 827
	Autres immos corporelles — Matériel de transport		434 345		651 665
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & info., mobilier		558 590		443 553
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers				60 036
	Immobilisations corporelles en cours				171 929
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	7 206 677		8 254 614
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		6 309		
	Prêts et autres immobilisations financières		998		6 776
		TOTAL IV	7 307		6 776
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		7 268 004		8 313 103

AXIOME AUDIT Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51 axiome audit

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I			15 800	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			89 933	
CORPORELLES	Terrains				240 709	
	Constructions — Sur sol propre				6 325 875	
	Constructions — Sur sol d'autrui					
	Constructions — Ins. gal. agen. amé. cons				4 020 854	
	Inst.tech., mat. outillage indus.		985		1 820 922	
	Autres immos corporelles — Ins. gal. agen. amé. div.				731 827	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport		18 764		1 067 246	
	Autres immos corporelles — Mat.bureau, info., mob.		2 276		999 867	
	Autres immos corporelles — Emballages récup. div.				60 036	
	Immos corporelles en cours				171 929	
	Avances et acomptes					
		TOTAL III	22 025		15 439 266	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				6 309	
	Prêts & autres immob. financières				7 774	
		TOTAL IV			14 083	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		22 025		15 559 082	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL	2 340	2 660		5 000
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	33 897	38 406		72 303
Terrains			79 029		79 029
Constructions	Sur sol propre	1 997 146	2 358 185		4 355 331
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.	1 448 488	1 484 366		2 932 854
Inst. techniques matériel et outil. industriels		393 882	1 187 854		1 581 736
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.		589 936		589 936
	Matériel de transport	58 751	527 231		585 981
	Mat. bureau et informatique, mob.	483 579	414 695		898 274
	Emballages récupérables divers		59 843		59 843
	TOTAL	4 381 846	6 701 138		11 082 984
	TOTAL GENERAL	4 418 083	6 742 204		11 160 287

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

AXIOME AUDIT
axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers		73 830		73 830
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées	1 147 906	72 185		1 220 091
	TOTAL I	**1 147 906**	**146 015**		**1 293 921**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		80 000		80 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires		38 987		38 987
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	212 147	229 686		441 833
	TOTAL II	**212 147**	**348 673**		**560 820**
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations - incorporelles				
	/ immobilisations - corporelles				
	/ immobilisations - Titres mis en équivalence				
	/ immobilisations - titres de participation				
	/ immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients		102 713	1 305	101 409
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL III		**102 713**	**1 305**	**101 409**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	**1 360 053**	**597 401**	**1 305**	**1 956 150**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		142 593	41 537	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		75 188	18 669	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

AXIOME AUDIT axiome audit Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 5

L'association de Clarence provisonne les indémnités de depart à la retraite:

1) Indemnité de Départ à la Retraite (conventionelle)
(IDR)

A compter de l'exercice 1998, l'Association a décidé de provisionner partiellement les Indemnités de Départ à la Retraite dues au personnel présent dans l'établissement à la date de clôture de l'exercice conformément aux dispositions de la Convention Collective.

Montant comptabilisé au compte de Provision :		191 317
Provision 1998 à 2009	604 066,40	
Reprise de 1998 à 2009	434 881,40	
Reprise sur 2010	8 534,00	
Reprise sur 2011	5 785,00	
Provision 2012	52 331,00	
Reprise sur 2012	38 655,00	
Provision 2013	43 511,00	
Reprise sur 2013	27 100,00	
Provision 2014	65 111,00	
Provision 2015	48 275,00	
Reprise sur 2015	86 192,00	
Provision 2016	19 402,00	
Reprise sur 2016	40 232,00	
TOTAL	191 317,00	

A la demande du Conseil Général, le calcul de la provision pour I.D.R. a été effectué, à compter de l'exercice clos au 31/12/07, sur les 5 années à venir au lieu de l'être sur les 10 années à venir comme pour les exercices précédents.

AXIOME AUDIT Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51
axiome audit

ÉTAT DES STOCKS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises		7 519.62		7 519.62
Matières premières		3 814.50		3 814.50
Autres approvisionnements	1 988.30	5 015.75		7 004.05
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits		54 016.74		54 016.74
TOTAL	**1 988.30**	**70 366.61**		72 354.91

AXIOME AUDIT
axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		3 064		3 064
	Autres immobilisations financières		4 710		4 710
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		4 246	4 246	
	Autres créances clients		320 553	320 553	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés		1 664	1 664	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	14 411	14 411	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		2 595 323	2 595 323	
	Charges constatées d'avance		4 022	4 022	
	TOTAUX		2 947 994	2 940 220	7 774
Renvois (1) (2)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice	3 064		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

AXIOME AUDIT
axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan:

- **LA TESSONE :** **Facture à établir les Chataigniers:** **458.95 Euros**

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

- **LA TESSONE :** **Produits constatés d'avance:** **883.91 Euros**
- **CLARENCE :** **Produits constatés d'avance:** **71 042 Euros**



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 618 477.10	2 497 084.73	224 426.29	4 891 135.54
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise	208 066.21	400 358.24	380 764.65	227 659.80
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves	971 397.13	2 112 794.93		3 084 192.06
Report à nouveau	46 260.21	22 266.86	360 146.98	-291 619.91
Résultat comptable de l'exercice antérieur	125 018.98			125 018.98
Subventions d'investissement non renouvelables		133 374.85	106 826.81	26 548.04
Provisions réglementées	1 147 905.93	146 014.64		1 293 920.57
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	5 117 125.56	5 311 894.25	1 072 164.73	9 356 855.08



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Situations / Ressources	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
			A	B	C	D=A-B+C
	2016	50 000.00	50 000.00	25 000.00	25 000.00	50 000.00
TOTAL		50 000.00	50 000.00	25 000.00	25 000.00	50 000.00

AXIOME AUDIT Tél 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51
axiome audit

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	50 043	35 965	14 078	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		246 024	246 024		
Personnel & comptes rattachés		387 713	387 713		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		582 600	582 600		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	6 743	6 743		
	Taxe sur la valeur ajoutée	28 170	28 170		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	101 092	101 092		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés		67 535	67 535		
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		175 735	175 735		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		71 926	71 926		
	TOTAUX	1 717 581	1 703 503	14 078	

Renvois					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	39 196			
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				

AXIOME AUDIT
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51
axiome audit

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 041
Dettes fiscales et sociales	596 592
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	5 640
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**649 273**

AXIOME AUDIT
axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

AUTRES INFORMATIONS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ENGAGEMENTS HORS BILAN



- Néant

ARRETE PRIX DE JOURNEE

En application de l'article 4 du décret n 2006-642 du 31 mai 2006.
A compter de l'exercice 2011, il est mentionné sur l'arrêté du prix de journée, un prix moyen et un prix applicable.

Ce dernier est calculé en pregnant en compte, les produits facturés sur la base de l'exercice precedent entre le 1er janvier de la date d'effet de l'arrêté. Pour l'exercide 2016 la date d'effet est le 1er juillet.
Ce prix de journée applicable sert pour la facuration des départements extérieurs et la PJJ.

DETAILS DES RESULTATS

	Résultat 2016
Clarence	106 201.74
La Tessone:	
- Atelier	99 560.18
- Esat Social	-9 199.04
- FOJ	12 169.98
- FOYER	-1 502.72
- SAVA	-7 548.79
- SAVS	62 497.76
Total	262 179.11

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Clarence:

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants salariés à : 178 560 euros dont avantages en nature 9 659 euros.

La TESSONE:

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants salariés et avantages en nature : 169 140 euros.

EFFECTIFS

Effectif Clarence au 31/12/2016: 90.94

Effectif LA TESSONE au 31/12/2016:

ESAT SOCIAL: 25.98
FOYER : 33.3
FOJ : 2
SAVS : 9
SAVA: 2.8

Total effectif LA TESSONE: 73.08

